

DATES

Formation en salle : possible toute l'année Pour plus d'information, nous contacter

DÉLAI D'ACCES

Entre 1 et 3 mois selon le nombre d'inscrit.

DURÉE

1 jour

LIEU DE LA FORMATION

A définir ensemble

TARIFS

350€ Net de taxe/personne

NOMBRE DE STAGIAIRES

Entre 5 et 10 stagiaires

POUR QUI?

Toute personne qui applique des produits phytopharmaceutiques

PRÉREQUIS

Aucun

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Mme BROUTIN Aurélie - 02 47 66 27 66 aurelie.broutin@fredon-centrevaldeloire.fr

CONTACT

M.COLLIN François Responsable formation francois.collin@fredon-centrevaldeloire.fr 06 80 33 45 53

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Identifier la problématique liée a l'utilisation des pesticides en zones urbanisées Décoder et mettre en application la règlementation

TITRE ET QUALITE DU FORMATEUR

La personne chargée de la formation est formée au métier de formateur et est expert technique dans le domaine de cette formation.

CONTENU DE LA FORMATION

• La problématique de l'utilisation des produits phytosanitaires

Pesticides et santé

Pesticides et environnement

La réglementation à l'utilisation des produits phytosanitaires

Les produits de protection des plantes en Zone Non Agricole

Respect de la réglementation

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Power point, documents et mises en situation.

MODALITES D'EVALUATION

Test QCM

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de formation & feuilles de présence.